

négociations, conduites par M. Abbott, le chemin de fer de Colonisation du Nord était le point de mire de l'attention publique.

Un jour M. Abbott me fit demander, et me dit qu'il pouvait arriver à une solution : que l'aide accordée par la *Gazette* au chemin de fer de Colonisation du Nord, dans lequel Sir Hugh Allan était profondément intéressé, devait, suivant lui, peser jusqu'à un certain point dans la balance, et que la compagnie serait prête à donner son consentement.

Il suggéra en conséquence que les documents fussent projetés pour \$20,000 au lieu de \$30,000. Cela se passait en janvier ou en février 1872. Nous déclinâmes d'accepter l'arrangement en disant que nous désirions seulement voir l'achat se parfaire à \$30,000.

Ainsi la première accusation de M. McMullen se trouve complètement fausse.

Dans sa seconde lettre, M. McMullen nous accuse d'avoir menacé Sir Hugh Allan de tout déclarer s'il ne consentait à conclure le marché avant son départ pour l'Angleterre.

Venant d'entendre la lecture de cette partie de la seconde lettre de M. McMullen, qui se rapporte à ce sujet, je répons à la question qu'on m'a adressée sur la véracité de cet avancé : qu'il est vrai en matière de faits. Les choses ont été "fixées." L'avancé est rigoureusement vrai sous ce rapport, mais quant à l'impression qu'il comporte, il est entièrement faux.

Les efforts déployés pour faire passer le journal en notre propriété avaient un double mobile : premièrement, l'affaire promettait d'être lucrative. En second lieu, Sir Hugh Allan, comme allié aux entreprises publiques agitées dans ce pays devait nécessairement se détacher du journal afin qu'il fût impossible à qui que ce soit de dire que la *Gazette* dépendait de lui en quelque façon, ou se trouvait sous son contrôle.

Nous voulûmes que l'arrangement fût conclu, s'il était possible, avant le départ de Sir Hugh Allan pour l'Angleterre, et la propriété du journal entièrement à nous.

Les documents avaient été projetés quatre ou cinq jours avant son départ, il pensa qu'il devait avoir un plus gros intérêt sur les sommes dues, et les documents durent être rédigés de nouveau et en entier sur la base d'un tarif d'intérêt plus élevé. Ils furent alors signés avant qu'il partît pour l'Angleterre, le montant stipulé dans ces documents n'étant autre que le montant désigné dans le premier contrat de louage passé au moment de notre acquisition, qui nous donnait "la libre disposition" du journal.

Par la commission :

Q.—Avec qui avez-vous examiné le projet de loi imprimé rédigé par M. Abbott et dont vous avez parlé? R.—Avec M. Abbott.

Q.—Quelle était sa forme? R.—La forme ordinaire.

Q.—Où a-t-il été imprimé?

R.—Je ne puis le dire avec certitude.

Je pense qu'il a été imprimé dans notre bureau. Je l'ai vu pour la première fois en la possession de M. Abbott.

Q.—Vous en a-t-il donné une copie?

R.—Non, il ne m'en a pas donné.

Q.—Il n'est pas à votre connaissance qu'il l'ait montré à quelque autre personne?

R.—C'est ce que je ne sais pas.

M. McMullen, je suppose, en a su quelque chose.

Je savais que tel projet de loi était imprimé et que des noms américains s'y trouvaient insérés.

Q.—Que se proposait M. Abbott en vous montrant le projet de loi?

R.—En cette considération que dans les affaires du chemin de fer nous étions en communications constantes.

Q.—Quel dessein, dites-vous, était le sien en vous le montrant?

R.—Il me l'a montré dans le cours ordinaire de la conversation, dans aucun dessein spécial. Je pense avoir été au courant de tout ce qui s'agitait dans le temps relativement aux affaires de chemin de fer.

Q.—Les noms des capitalistes américains étaient ceux de M. McMullen et M. Smith? Y avait-il d'autres noms?

R.—Non, je n'en connais aucun autre.